

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DUHAMEL

RÉUNION DU CONSEIL D ADMINISTRATION

21 NOVEMBRE 2015

10 heures

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption des procès-verbaux du 27 juin, 6 juillet, 7 juillet, 20 juillet, 11 août et 29 août 2015
 3. Suivi au conseil d'administration du 3 octobre et adoption du procès verbale
 4. Projet de révision des règlements généraux (Maurice et Lise)
 5. Page web ; son contenu et formation à d'autres administrateurs (Jocelyne et Lise)
 6. Finances de l'APLD
 7. Notaire
 8. Parcours de ski nautique sur le lac
 9. Rencontre social du 3 octobre 2015
 10. La liste des membres de l'Association
 11. Le réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) - Bilan 2015
 12. Représentation auprès de la ministre de l'Environnement du Canada, madame McKenna
 13. Émission à la TVCL sur la "Qualité des lacs et des rivières à Mont-Tremblant
 14. Suivi rencontre du 11 août 2015 avec les représentants de la Ville de Mont-Tremblant, soit la conseillère municipale, madame Thérèse Barrette, le directeur du Service de l'environnement, monsieur Serge Léonard et le directeur du Service de la Police, monsieur Jean Desjardins – Suivi
 15. Varia
-

PROCÈS VERBALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 21 NOVEMBRE 2015

Étaient présents ; Jocelyne Béland, trésorière
Laure de Gouyon
Lise Desrochers, secrétaire
Claudette Richer, vice-présidente
Pierre Francoeur, président du conseil
Maurice Giroux
Alain Lépine

1. Il est proposé par Alain Lépine et appuyé par Maurice Giroux l'adoption de l'ordre du jour
2. Tous les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des procès-verbaux du 27 juin, 6 juillet, 20 juillet, 11 août et 29 août. Il est adopté à l'unanimité les tous les procès-verbaux précédemment énumérés.
3. Suivi du conseil d'administration tenu le 3 octobre dernier; sera couvert au cours du présent c.a. Adoption du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 3 octobre proposé par Alain Lépine et appuyé par Maurice Giroux.
4. Les travaux pour la révision des règlements généraux avancent lentement. Maurice et Lise vont travailler étroitement dans ce dossier pour maximiser leurs efforts. Il a été convenu de faire parvenir par bloc les travaux pour alléger la réflexion et la participation des autres administrateurs. Il convenu qu'une proposition sera déposé pour le conseil d'administration du 13 février 2016.

5. La page web est fonctionnelle. Il est convenu d'y ajouter les procès-verbaux des conseils d'administration ; *Travaux du conseil du conseil d'administration 2015-2016*. De plus, des administrateurs sont intéressés à connaître la gestion de la page web.
6. Madame Béland fait un compte rendu de la situation financière de l'association. Au 30 juin 2015 le solde du compte courant était à 7542\$. Au 31 octobre 2015 le solde est à 8471,03\$. L'association compte 84 membres à ce jour. Les relevés et les transactions se feront via internet afin de réduire les coûts de gestion du compte. De plus, un montant sera placé pour bénéficiaire de revenus d'intérêts.
7. Le suivi est fait avec une notaire concernant les droits et limites liés au terrain de l'association. Il s'agit d'un travail rigoureux puisqu'un avis légal sera émis. La notaire sera probablement capable de livrer un avis au cours du mois de février 2016. Les honoraires devraient être de l'ordre de plus au moins 400\$.
8. M. Lépine est en charge du dossier concernant le parcours de ski nautique sur le lac Duhamel. L'échéance de cette autorisation est pour 2017. Il est confirmé que le parcours doit être en face du propriétaire utilisateur du parcours. Il semble que le parcours actuel appartient à un propriétaire et, que le parcours est utilisé par un autre résident du lac. M. Lépine assure le suivi de ce dossier afin de s'assurer qu'aucun nouveau permis ne sera émis ou renouveler sans consultation auprès de notre association et de la ville de Mont-Tremblant. Il aussi convenu d'envoyer une lettre à notre député pour changer la juridiction comme relevant du ministère de l'environnement et non du ministère des transports.
9. La rencontre d'amitié organiser par les administrateurs de l'association du lac Duhamel s'est tenue le 3 octobre dernier. Merci aux commanditaires et à la participation d'une quarantaine de personnes. Il est convenu que la prochaine activité se fasse, de préférence, le weekend de la fête du travail.
10. Mme Béland présente la liste de membres de l'association des propriétaires du lac Duhamel. Le conseil discute d'un plan d'action pour le recrutement des propriétaires inactifs. Il est convenu de remettre une carte de membre lors de la prochaine assemblée générale 2016. Une telle reconnaissance tangible permettra de mieux gérer qui est un membre actif parmi les propriétaires.
11. M. Maurice Giroux a fait les démarches au programme du réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Malgré un départ avec des données et des outils incomplet il a réussi à compléter le bilan 2015 du lac.
12. Pierre Francoeur nous informe d'une correspondance du Lac Mercier et Lac Tremblant afin de renforcer la patrouille nautique sur les lacs navigables de Mont-Tremblant. Il est résolu à l'unanimité de faire coalition avec les autres associations et de faire une représentation active et conjointe à une telle démarche.
Résolution 2015-11-21-05
13. Monsieur Francoeur nous informera de la diffusion "Qualité des lacs et des rivières à Mont-Tremblant

14. Suite à la rencontre avec les autorités de la Ville de Mont-Tremblant (conseillère municipale, directeur de police et directeur de l'environnement) 2 demandes ont été faites et devaient aboutir dans les semaines suivantes :

- Une séance d'information avec le bureau de la sécurité nautique
- Un procédurier pour le dépôt des plaintes (code de dénonciation) et registre des plaintes

Considérant que le suivi de la ville ne s'est pas encore manifesté malgré les tentatives de notre président, Monsieur Francoeur fera un suivi écrits.

15. Levée de l'assemblée, midi, proposé par Mme Béland et appuyé par Mme de Gouyon

21 novembre 2015
L.D.

Suivi prochain c.a.